

DÉMOCRATIE ET DIVERSITÉ EUROPÉENNES

Juillet 2008

Contribution des sections socialistes de Levallois-Perret et Neuilly (92) : Salomé BENHAMOU, Marie BRANNENS, Christophe GRÉGORIO, Alain POCHET, Delphine ROUSSY, Robin WUSTER et Danièle ZÉLIC.

INTRODUCTION.....	1
1. LES SYMBOLES : des signes d'appartenance.....	2
2. L'EDUCATION : l'enjeu d'un apprentissage européen.....	3
3. LES MEDIAS : des outils quotidiens pour les citoyens.....	6
4. LA COMMUNICATION POLITIQUE : le rôle des élus et hommes et femmes politiques français et européens.....	7

INTRODUCTION

L'Europe telle qu'elle est et telle qu'elle devrait être. Voilà le titre d'un Cahier formation rédigé par Olivier Duhamel en vue des élections européennes de 1999. Dix ans après, nous avons, nous aussi, à notre échelle, fait le bilan et, à partir de là, émis des idées fortes, nos rêves, nos volontés de citoyens français et européens et de socialistes, aussi, surtout.

Savoir d'où l'on vient, connaître le monde auquel on appartient, comment se définir... Être citoyen français, citoyen du monde, européen... Nous sommes, ou en tous cas nous nous sentons, aujourd'hui, plus citoyens du monde que citoyens européens, alors que parallèlement on voyage plus et plus facilement et que paradoxalement il est bien plus facile, concrètement, de se sentir européen que citoyen du monde. Comment pallier cette contradiction ? Quels moyens mettre en œuvre, pour que cette Europe, signe de paix, qui a mis fin à des années de guerre, à des années de haine, nous anime ?

C'est dans cette perspective que nous avons choisi de réfléchir sur le thème démocratie et diversité européennes avec en filigrane, pour objectif, le renforcement du sentiment de citoyenneté européenne. Pour y parvenir, nous avons axé notre travail autour de la communication, estimant que le déficit démocratique dont souffre l'Europe est principalement dû à un manque de signaux clairs et de connaissances.

Ainsi, nous avons organisé notre pensée autour de quatre thèmes : les symboles, l'éducation, les médias et la communication politique.

1. LES SYMBOLES : des signes d'appartenance

L'Europe souffre d'un déficit de clarté et a besoin de symboles forts, de signes de reconnaissance et d'appartenance qui doivent être mis en avant pour créer et/ou renforcer le sentiment de citoyenneté européenne.

Les symboles européens sont actuellement au nombre de quatre : le drapeau, l'Hymne à la Joie, la journée de l'Europe et la monnaie, l'euro. Si le drapeau cohabite souvent avec son équivalent national, seul l'euro est devenu dans plusieurs pays un symbole concret et quotidien de l'Union européenne. L'hymne, quant à lui, n'est joué qu'occasionnellement et la journée de l'Europe n'est qu'une simple commémoration très discrète dans de nombreux pays.

Les symboles ont pour finalité de réunir. Ce fut très probablement une erreur que de ne plus en faire mention dans le traité de Lisbonne, alors qu'au contraire il faudrait les renforcer et les multiplier. Ainsi, le drapeau européen devrait être systématiquement associé au drapeau national sur les monuments/bâtiments officiels/publics. En France, il est encore trop peu présent. On ne se sent pas membre de l'Europe, ou beaucoup moins que dans d'autres pays.

Faire de la journée du 9 mai un jour férié dans l'ensemble des pays de l'Union aurait un grand pouvoir de cohésion. En France, elle pourrait aisément se substituer à la journée du 8 mai commémorant la fin de la guerre, puisque le premier objectif de la construction européenne a été de permettre aux peuples de vivre en paix. Faire ce jour là une grande fête avec des bals populaires et des feux d'artifices, organisés partout en même temps dans l'ensemble de l'Union, pourrait être un élément très fédérateur.

Des fêtes internationales, comme la fête de la musique, existent déjà. La musique étant un moyen de communication universel, cette fête s'est diffusée en moins de quinze ans dans cent dix pays sur les cinq continents. Elle pourrait être fédératrice en Europe si elle avait comme signal de départ, l'Hymne à la Joie.

De la même façon, les journées européennes du patrimoine connaissent un grand succès et devraient avoir lieu partout au cours du même week-end. Elles pourraient être l'occasion de valoriser les réalisations auxquelles l'Europe a fortement contribué et participer ainsi au renforcement du sentiment de partage d'une identité commune européenne. Cela permettrait aussi de mettre en avant l'apport positif de Bruxelles. Ces journées pourraient d'ailleurs être le prétexte à des visites internationales de réalisations architecturales ou industrielles, réalisées en tout ou partie grâce à des fonds européens. Un prix pourrait être imaginé pour couronner chaque année la plus belle réalisation européenne.

On pourrait également concevoir des prix et des festivals européens afin de mieux connaître et faire connaître la culture de chaque pays de l'Union.

Un autre symbole fort, bien que peu connu car récent, existe en Europe : il s'agit de la devise « unie dans la diversité » (« *In varietate concordia* »). Elle n'a été proclamée pour la première fois

qu'en 2000 et n'a alors quasiment pas fait l'objet de publicité. Et pourtant, une devise peut être un moyen simple et clair d'avoir un même objectif. Comme le drapeau, elle devrait être systématiquement associée à la devise nationale sur les frontons des mairies et des écoles.

Si les mairies sont les symboles de l'État français dans les communes, on pourrait imaginer qu'elles le soient aussi pour l'Europe : lieux d'informations sur les événements européens, lieux de renseignements sur l'administration européenne où pourraient communiquer les députés européens.

Finalement, il semble que beaucoup reste à faire pour renforcer la symbolique européenne. Cette volonté est fortement partagée puisque, bien que le traité de Lisbonne ne contienne aucun article mentionnant les symboles de l'UE, ces derniers continuent à exister, car dans l'acte final du traité, seize des vingt-sept États membres déclarent que les quatre symboles européens et la devise « *continueront d'être, pour eux, les symboles de l'appartenance commune des citoyens à l'Union européenne et de leur lien avec celle-ci* ».

2. L'EDUCATION : l'enjeu d'un apprentissage européen

A l'heure actuelle, en France comme dans de nombreux pays de l'Union européenne, le sentiment de citoyenneté européenne est relativement ténu, voire complètement inexistant. Pour remédier à cela et créer une réelle condition de citoyen européen, c'est dès la petite enfance qu'il faut agir. En effet, c'est dans les premières années de sa vie qu'un enfant est le plus ouvert à la découverte des autres et du monde qui l'entoure.

Or, l'école est le lieu où les enfants se retrouvent libérés des influences familiales, un lieu d'égalité par excellence, quelles que soient leurs origines sociales, religieuses ou géographiques. C'est donc le terrain idéal pour semer les bases d'une « envie » européenne, pour préparer le développement du sentiment de citoyenneté, qui ferait que chaque habitant d'un pays membre se sentirait « européen ».

De ces deux constats découle un objectif qui peut paraître évident, mais qui est loin d'être atteint à l'heure actuelle : il est utile, voire nécessaire, de créer, dès les premières années de scolarisation, et tout au long des années suivantes, un apprentissage européen, qui permette de donner une base éducative commune aux enfants de toute l'Europe, quel que soit leur pays de naissance. L'Europe doit devenir un jalon incontournable dans l'apprentissage et l'appréhension, par les jeunes enfants, du monde qui les entoure.

Cet apprentissage s'oriente autour de trois axes majeurs, d'une part la culture de l'autre, qui peut s'acquérir dès le plus jeune âge et de manière ludique. D'autre part l'histoire, la géopolitique et les institutions européennes, qui peuvent être enseignées dès que les enfants commencent à maîtriser les premiers concepts de base de l'enseignement et, enfin, les langues vivantes européennes, qui apparaissent comme un pré-requis indispensable à tout sentiment de citoyenneté. En effet, il semble

difficile de se sentir citoyen aux côtés de « compatriotes » que l'on ne comprend pas, et qui ne nous comprennent pas. Cet apprentissage linguistique peut être effectué dès le plus jeune âge et peut, autant que possible, être associé à d'autres apprentissages européens, de manière transversale.

La culture est, par excellence, le domaine qui ne demande pas nécessairement un apprentissage au sens le plus « scolaire » du terme, mais plutôt une lente imprégnation, un bain culturel, qui peut commencer dès le plus jeune âge. Pourquoi ne pas, dès les premières activités des écoles maternelles, kindergarten, nursery schools, et autre kleuterschool, introduire une part d'européen ? Cette imprégnation peut se faire sous forme d'écoute de chants dans d'autres langues européennes, de jeux sur les habitudes de vie dans les pays voisins, la découverte de recettes de cuisine de toute l'Europe, ou encore des drapeaux des différents pays.

Un peu plus tard, les jumelages de classes ou les « couples » de correspondants peuvent permettre de découvrir de manière plus précise la vie quotidienne d'un jeune européen du même âge que soi, et ainsi de se rendre compte, certes des différences, mais également des nombreux points communs qui unissent les jeunes au-delà des frontières nationales. Favoriser les voyages, à l'école primaire, au collège ou au lycée, peut également permettre à tous de concrétiser ces points communs, de voir évoluer d'autres européens dans leur environnement quotidien, et ainsi de mieux comprendre ce qui nous rapproche et nous sépare.

Plus tard encore, le renforcement voire la systématisation de programmes d'échanges universitaires européens, comme le programme ERASMUS, pourrait permettre aux étudiants de toute l'Europe de se mélanger, voire d'obtenir des diplômes d'un autre pays que le leur. Toutefois, un tel renforcement ne peut que s'accompagner d'une homogénéisation des diplômes européens, initiée avec la réforme LMD, afin qu'un étudiant obtenant un diplôme dans un pays puisse le valoriser facilement dans n'importe quel autre pays européen.

La culture est également, et bien évidemment, indissociable de l'art sous toutes ses formes. La création d'enseignement de littérature européenne, de peinture, musique ou autres serait un facteur dynamique pour faire naître le sentiment d'une réelle culture artistique européenne.

Il faudrait aussi envisager la mise en place d'une éducation historique et civique européenne. Se sentir citoyen passe nécessairement par plusieurs éléments indispensables :

- apprendre les étapes ayant conduit à la création de l'Europe, le ciment de notre histoire commune,
- connaître les institutions européennes,
- comprendre leur fonctionnement, leur organisation, leurs acteurs, leur rôle.

Pour être efficace en vue de la création d'une réelle citoyenneté européenne, un tel enseignement doit être effectué de la même façon dans tous les pays. Ainsi, pourquoi ne pas créer un programme d'enseignement commun, qui pourrait être établi, en collaboration, par des historiens des différents pays européens ? De manière concrète, la création d'un Livre de l'Histoire Européenne, identique dans tous les pays, et par exemple bilingue langue du pays/anglais, pourrait permettre de renforcer le

sentiment d'histoire commune, qui indéniablement, donne la possibilité de se rapprocher du sentiment d'appartenance à une communauté, et donc de citoyenneté. À cet égard, il s'agit de rappeler que la deuxième guerre mondiale est le fruit de divisions et que les programmes scolaires de l'entre deux guerres ont éduqué les élèves dans la gloire de celle de 1914-18.

Afin de crédibiliser cet enseignement européen commun, cette matière pourrait faire l'objet d'un « examen » ou « contrôle » commun, lors du passage du diplôme sanctionnant la fin des études de premier cycle par exemple (Baccalauréat en France, A-levels en Angleterre, etc.).

Par ailleurs, il est impossible de discuter d'éducation et d'Europe sans évoquer le problème de l'enseignement des langues vivantes dans les différents pays. Nous ne rentrerons pas ici dans le débat de savoir s'il est utile ou nécessaire de mettre en place une langue européenne qui ne soit celle d'aucun pays, telle l'esperanto. En effet, force est de constater, qu'à l'heure actuelle, l'anglais s'est imposé comme la langue internationale et, est, de fait, la langue européenne. Toutefois, malgré cette domination, son enseignement reste très disparate d'un pays à l'autre. Dans les pays du Nord, les enfants sont confrontés à l'anglais dès leur plus jeune âge, par le biais de jeux et ils sont, en outre, immergés dans un bain auditif anglophone du fait du non-doublage des programmes télévisés anglophones.

Dans les pays du Sud de l'Europe, en revanche, les attaques répétées des défenseurs des différentes langues, si elles permettent de préserver les langues locales qui sont une richesse, ont eu pour effet de bloquer le développement d'un enseignement linguistique de qualité. Le résultat est assez édifiant, puisque les Espagnols ou les Français, par exemple, se retrouvent avec des niveaux de langues moindres par rapport à certains de leurs compatriotes européens.

Pour remédier à cela, plusieurs actions peuvent être envisagées :

- mettre en place l'enseignement des langues vivantes chez les plus jeunes, à l'âge où le cerveau, mais également l'oreille, présentent une plus grande plasticité, permettant d'acquérir plus facilement les sons et les vocables d'une langue étrangère.
- instaurer des cours de langue données par des natifs, ce qui permet, outre l'apprentissage d'une langue de très bonne qualité, de se confronter également de manière plus vivante à la culture du pays dont on apprend la langue,
- développer les diplômes internationaux d'anglais, tels que le TOEFL, TOEIC, ou encore le GMAT, qui permettent de donner un niveau objectif d'anglais, non à l'échelle nationale, mais à l'échelle internationale et européenne. Le niveau d'anglais pourrait être sanctionné de façon équivalente au cours du cursus scolaire dans toute l'Europe.

En outre, afin de dynamiser et de concrétiser l'apprentissage de la langue commune, on pourrait envisager de prodiguer l'enseignement d'autres matières dans cette même langue, comme c'est actuellement le cas dans les classes dites « européennes », dans lesquelles l'enseignement de certaines matières telles que l'histoire est effectué dans la langue étrangère.

Au vu des différents éléments cités précédemment, il apparaît clairement que les divers apprentissages européens évoqués pourraient avantageusement être effectués dans la langue commune, ce qui renforcerait encore l'aspect « commun ».

3. LES MEDIAS : des outils quotidiens pour les citoyens

Les médias prennent de plus en plus d'importance dans la société européenne actuelle. Leur influence constitue une opportunité à saisir pour développer le sentiment d'appartenance à une identité européenne. Le programme électoral du PSE pourrait proposer une réflexion sur les médias qui sont des outils quotidiens à l'usage des citoyens. Ils peuvent en effet leur permettre de mieux comprendre et connaître l'Europe, son histoire et ses évolutions actuelles. Dans cette perspective de « médiatisation », nous proposons plusieurs axes programmatiques : la création d'un véritable pôle médiatique européen, la mise en place de partenariats entre les principales chaînes de télévision des États membres et le développement de la communication européenne sur Internet.

La création d'un véritable pôle médiatique européen passe par celle d'une agence de presse généraliste européenne, sur le modèle de l'AFP. Le siège de cette agence se situerait à Bruxelles. Dans ces conditions, la publication d'un journal quotidien européen, traduit dans toutes les langues européennes et diffusé dans les vingt-sept États serait une idée qui permettrait de sortir du simple cadre national et de développer une pensée européenne. Les mêmes articles seraient lus par tous les européens sans hiérarchisation d'information d'un pays à l'autre.

Cette agence de presse européenne, pourrait, en accord avec les autres médias (chaînes télévisuelles publiques ou les plus regardées, radios, Internet) fixer et travailler chaque année sur un thème européen différent (agriculture, travail, social, etc.). Le but poursuivi serait d'informer les citoyens sur la manière dont s'applique ce thème chez leurs voisins européens.

La mise en place de partenariats entre les principales chaînes de télévision des pays européens *constituerait* aussi un moyen de renforcer le sentiment de citoyenneté européenne.

La diffusion de certains reportages, à la même heure, traduits dans toutes les langues, sur toutes les principales chaînes européennes permettrait d'homogénéiser dans le même bain culturel et médiatique les citoyens européens. Les reportages pourraient notamment concerner le thème européen de l'année. La diffusion de reportages européens sur les chaînes nationales semble plus pertinente que la création d'une chaîne européenne car ils viendraient « s'inviter » dans la vie quotidienne des européens et renforceraient l'idée que l'Europe est multiple et totalement intégrée à la vie nationale.

La mise en place d'émissions européennes dans les pays de l'UE aux heures de grande écoute présentant périodiquement des aspects des différents pays européens affirmerait le sentiment de citoyenneté européenne. Celui-ci passe par une meilleure connaissance historique, géographique et culturelle. « Une édition européenne », page de cinq à dix minutes concernant l'actualité européenne, devrait être ajoutée systématiquement aux principaux journaux télévisés européens et notamment à

ceux des chaînes publiques. Des invitations de personnalités européennes extranationales devraient être généralisées, lors des journaux télévisés et des émissions politiques et culturelles.

Enfin, la communication européenne sur Internet doit être développée de par la création d'un site Internet européen traduit dans toutes les langues européennes. Il permettrait des échanges sous la forme de forums ou autres éléments interactifs. Pendant la campagne électorale de 2009, un site Internet présentant le programme du PSE devrait être mis en place et permettre un accès direct à tous les citoyens européens.

4. LA COMMUNICATION POLITIQUE : le rôle des élus et hommes et femmes politiques français et européens

Avant de nous attacher aux moyens que les femmes et hommes politiques peuvent mettre en œuvre pour renforcer le sentiment de citoyenneté européenne, il s'agit tout d'abord de rappeler que ce sentiment est, certes, lié à la forme, c'est à dire à l'adoption d'une politique de communication adaptée dont nous allons parler, mais aussi au fond, c'est-à-dire à l'ambition politique que l'on confère à l'Europe. On se sent citoyen d'un pays ou d'une structure, telle que l'Europe, parce qu'on se sent protégé. Ainsi, on ne peut penser la citoyenneté européenne sans mener le combat de l'Europe sociale. C'est la revendication que les socialistes européens doivent porter haut et c'est le seul moyen de faire naître et vivre une démocratie avec le peuple. Le renforcement d'une PESD (Politique européenne de sécurité et de défense) qui pourrait passer par l'adoption du vote à la majorité qualifiée au Conseil, par exemple, serait aussi un signe fort de la citoyenneté européenne, englobée alors dans un cadre de décisions et d'actions commun. En outre une PESD efficace aurait pour effet de renforcer le rôle démocratique de l'Union dans le monde qui pourrait alors véhiculer de manière prégnante le message de paix dont elle est le résultat. Une action menée de concert face, par exemple, aux conflits du Proche et Moyen-Orient aurait d'une part plus de poids dans ces régions du monde et d'autre part renforcerait le sentiment de citoyenneté et l'existence de l'Union comme espace démocratique européen uni.

L'objectif est donc clairement posé. Le rendez-vous des élections européennes de juin 2009 est fixé. Il doit permettre aux socialistes européens d'affirmer ces points majeurs à la mise en œuvre d'une Europe démocratique et citoyenne. Pour envisager cette Europe et donner sens aux élections européennes, il s'agit de les politiser. Ainsi, renforcer les outils de communication politique passe d'une part, par l'établissement d'un réel manifeste commun, d'autre part par une meilleure communication des députés européens et une prise de conscience aux niveaux national et local de cet enjeu.

Tout d'abord, seul un programme efficace peut permettre une campagne active et claire. Il s'agit de faire ressortir les vraies différences droite/gauche et de les mettre en avant dans le programme

commun du PSE. Ces lignes de clivage sont le seul moyen de clarifier le débat et de faire vivre aux citoyens européens une campagne européenne droite/gauche telle qu'ils les connaissent aux niveaux local et national. Il faudrait que tous les citoyens européens sachent que si tel parti est élu, il y aura tel programme mis en œuvre et donc telles retombées pendant la mandature 2009-2014. Dans ces conditions et puisque les décisions des socialistes des partis nationaux sont prises au sein du Groupe PSE au Parlement européen, le cadre national pour l'établissement des programmes apparaît tout à fait dépassé. Pour ce faire, il faut proposer de vraies mesures concrètes concernant notamment les retraites, et faire en sorte qu'il y ait au moins cinq points qui soient communs à tous les socialistes, travaillistes et sociaux-démocrates de l'Union dans leur campagne au niveau national. Le logo PSE, dans l'objectif d'une citoyenneté européenne renforcée, devrait être obligatoirement mis en exergue sur les manifestes et listes électorales des socialistes européens.

Par ailleurs, l'affirmation du sentiment de citoyenneté passe par le renforcement des institutions européennes, à commencer par le Parlement européen qui est le lieu même de l'expression démocratique européenne. Il devrait notamment acquérir plus de marges de manœuvre en matière de fiscalité et de politique étrangère. Petit *excursus*, les ressortissants des pays de l'Union européenne votent aux élections municipales et locales, il devrait avoir le choix du pays pour les élections nationales. Voter pour les élections nationales d'un pays renforce non seulement le sentiment de citoyenneté national mais permet aussi d'assimiler le cadre européen à celui national.

Le sentiment d'appartenance européenne passe aussi par le choix du bon mode de scrutin aux élections européennes. L'échelle de grandes régions n'a pas réellement modifié la donne. Les citoyens ne parviennent pas plus à identifier leur député européen ; par conséquent, mettre en concordance la région électorale européenne avec la région administrative française *stricto-sensu*, serait certainement un moyen de remédier à cet éloignement, encore trop important, entre les citoyens et les députés européens. À terme, une fois que les citoyens seront acquis à la cause européenne, la circonscription électorale unique devra être envisagée. Un autre signe fort serait que les élections européennes aient lieu le même jour, à la même heure. C'est presque déjà le cas, mais certains pays ne votent pas, traditionnellement le dimanche. Pourquoi, à l'occasion des élections européennes, tous les pays européens ne pourraient-ils pas voter le même jour, dimanche ou jeudi, et déroger à leur règle nationale ? Cela, sans nul doute, impliquerait le sentiment d'un vote européen et d'une décision collective européenne. Elle pourrait en outre s'accompagner de reportages TV ou radio menés dans les bureaux de votes des différents pays de l'Union.

La communication des députés européens est un point essentiel et elle doit être améliorée. Ceux-ci ont un budget alloué à cet effet, pourtant, les retombées et l'appropriation que s'en font les citoyens sont assez faibles. Leur utilisation devrait être revue et optimisée. La Délégation Socialiste Française au Parlement européen adresse des comptes-rendus réguliers aux militants mais leur effet est assez limité. C'était plus efficace quand ils étaient insérés dans le journal interne du parti, *L'Hebdo des socialistes*, qui devrait d'ailleurs consacrer, de façon systématique, une page à l'actualité européenne. Cela permettrait déjà aux militants socialistes d'avoir une meilleure connaissance des enjeux

européens et de prendre conscience de l'objectif majeur que constitue par exemple l'édification de l'Europe sociale. Cette prise de conscience ne peut prendre tout son sens que si un socle de connaissances européen est déjà présent. Par ailleurs, les militants sont des relais et des médiateurs auprès des citoyens nationaux. Il est essentiel qu'ils s'imprègnent de la question européenne si l'on veut faire gagner l'Europe des socialistes. Si le fonctionnement du PSE et ses congrès intégraient tous les militants socialistes européens, tel au niveau national, cela permettrait de le faire connaître et de le rendre visible. Il deviendrait alors un véritable parti socialiste européen, un parti de militants et non plus d'élites.

En outre, un papier régulier d'informations sur le travail du Groupe PSE devrait se développer parallèlement à la lettre de la DSF, la même dans tous les pays de l'UE, pour faire montre et renforcer l'unité entre les socialistes européens. Il devrait être reçu dans toutes les sections.

Des partenariats pourraient être envisagés entre la presse régionale et les députés de cette région qui pourraient alors, une fois par semaine par exemple, rendre compte de leur travail et de l'actualité européenne. Cela aurait pour incidence de les rapprocher de leur circonscription électorale. On peut aussi imaginer que les députés européens puissent s'adresser aux citoyens, selon leur circonscription, par le biais des journaux locaux, voire municipaux, là encore systématiquement.

Enfin, concernant la communication politique des députés européens et c'est un point essentiel, ces derniers n'ayant pas le don d'ubiquité, devraient obligatoirement avoir des attachés parlementaires, les représentants en régions, afin de développer les rencontres avec les électeurs, l'écoute et surtout aussi d'améliorer la visibilité démocratique des citoyens. Des permanences tournantes au sein de la région pourraient être envisagées. Pervenche Berès, députée de la région Ile-de-France, tient, par exemple, sa permanence au siège du Parlement européen, boulevard Saint-Germain à Paris, mais concrètement, qui en a connaissance ? Il s'agit donc de trouver un relais pour pallier l'absence des députés. L'échelle départementale serait évidemment optimum en termes d'efficacité. Au sein du Parti socialiste, un secrétaire fédéral à l'Europe devrait être nommé systématiquement.

Au niveau national maintenant, et l'on s'y penchera parce qu'en tant que socialistes français, nous regrettons le peu d'effort manifesté par les hommes politiques français pour faire passer le message européen. La communication politique, en France, est quasi-inexistante contrairement à d'autres pays d'Europe où la thématique européenne est abordée de manière tout à fait naturelle. Il s'agit donc, avant tout, que les députés et sénateurs prennent leurs responsabilités. Comment un citoyen de base peut-il se sentir européen si son élu, lui-même, ne prend pas à bras le corps cet enjeu ? Parler de l'Europe uniquement au moment des élections européennes ou à l'occasion de textes sensibles, qui plus est, souvent de manière négative, n'est pas la solution. En France, le constat est bel et bien une non-adhésion d'une partie du peuple à l'Europe ; il est urgent d'y remédier !

Une image positive de l'Europe doit être véhiculée et la législation bruxelloise, étant donné sa part dans celle nationale, médiatisée et non seulement lors des mauvaises retranscriptions. L'Europe doit

être évoquée de manière régulière, quasi-quotidienne, et être intégrée totalement aux discours des élus et hommes et femmes politiques français et européens, bien sûr !

À l'Assemblée nationale, chaque groupe politique devrait développer un pôle européen (avec interlocuteurs) en relation avec Bruxelles, de véritables commissions aux Affaires européennes mises en place dans les deux chambres et non plus de simples délégations. Avant et après chaque Conseil, sur le modèle anglais, les ministres concernés devraient rendre compte devant les députés de leurs propositions et de l'état des faits. Les questions européennes ne devraient plus être traitées en séance à des heures tardives mais tenir une place plus importante dans l'agenda législatif.

Enfin, le niveau local semble approprié pour être un lieu de renseignements. La mise en place d'un bâtiment dédié spécifiquement à l'Europe, sa législation ou encore son histoire devrait être envisagée dans les communes. Les sections ont aussi un rôle à jouer. Le premier réseau à convaincre est celui des militants socialistes qu'il faut encourager à devenir militants du PSE. Le jumelage entre sections socialistes au niveau européen devrait être développé et impulsé de façon plus nette. La section doit aussi être un lieu d'affichages (députés socialistes) et de diffusion de l'idée des socialistes en matière européenne. L'utilisation systématique du logo du PSE sur les tracts locaux semblerait aussi un bon moyen de faire véhiculer l'idée européenne et de renforcer le sentiment de citoyenneté.

Ainsi, une meilleure communication européenne active, sous toutes ses formes, symboles, éducation, médias, politique, doit être mise en œuvre sans délai. Si l'on souhaite que l'Europe continue à avancer et ne s'arrête pas nette ou pire qu'elle continue d'avancer mais sans le peuple, sans citoyenneté et donc sans démocratie européenne, il faut agir ! C'est cette tournure que prend l'Europe en déni des peuples qu'il faut combattre.

Le « non » irlandais le 13 juin dernier est la conséquence de cette incompetence de l'Europe à communiquer sur sa vraie nature. Il est l'expression d'une méconnaissance, d'une non-reconnaissance et de la peur. Mais le « non » irlandais n'est pas isolé. Il intervient après les « non » français et néerlandais en 2005, le « non » danois et la vague d'euro pessimisme en 1992. Qu'attend-t-on pour construire l'Europe des citoyens, l'Europe des peuples ? À cela une seule réponse, celle des socialistes français des années 1970 à adapter à notre temps : « La construction de l'Europe doit être poursuivie sans délai ni préalable ». Elle ne se fera pas sans les peuples européens !